

A high-angle, sepia-toned photograph of a Parisian cityscape. The Eiffel Tower is prominent on the left side, rising above the dense cluster of buildings. The sky is a warm, golden-orange hue, suggesting a sunset or sunrise. The overall mood is urgent and historical.

DEADLINE

2020

How cities will get the job done

C40
CITIES
CLIMATE LEADERSHIP GROUP

ARUP

An analysis of the contribution C40 cities can make to delivering the Paris Agreement objective of limiting global temperature rise to 1.5 degrees.

NOTE DE SYNTHÈSE

Comment faire des engagements de l'Accord de Paris une réalité

L'Accord de Paris engage les signataires à « [contenir] l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels [et poursuivre] l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels ». Mais qu'entend-on vraiment par « limiter l'élévation des températures à 1,5 °C » ? Alors que les nations examinent les différentes options qui s'offrent à elles, le rapport Deadline 2020 propose aux villes du C40 une marche à suivre détaillée pour jouer leur rôle et faire des engagements de l'Accord de Paris de la COP21 une réalité.

Les recherches et analyses menées pour ce rapport ont permis de déterminer la part des villes du C40 dans le budget carbone mondial restant d'ici 2100, pour les scénarios avec une augmentation de température de 1,5 et 2 °C. Des trajectoires d'émissions cibles ont été établies pour 84 villes membres afin de permettre le respect de ces budgets. Le rapport décrit certaines des actions, propres à chaque ville, nécessaires pour atteindre ces trajectoires cibles, mais établit aussi clairement le rythme, l'échelle et l'ordre des priorités des mesures requises entre aujourd'hui et la fin du siècle.

L'analyse sera présentée aux membres du C40, et servira de base de discussion pour toutes les futures actions de ces villes.

Deadline 2020 : quatre ans pour rectifier le tir

La conclusion majeure et significative du rapport est la suivante : ce sont les quatre prochaines années qui permettront de déterminer si oui ou non les mégapoles mondiales peuvent remplir leurs engagements pour satisfaire les ambitions de l'Accord de Paris. Sans l'action des villes, l'Accord de Paris ne peut raisonnablement pas être respecté. Les villes du C40 doivent inverser la tendance de leurs émissions actuelles, qui mènerait à une hausse de 35 % d'ici 2020, pour limiter l'augmentation de leurs émissions à 5 % au-dessus des taux actuels. Il faut « renverser la vapeur » aujourd'hui pour s'assurer que les réductions indispensables au cours des prochaines décennies restent possibles, sachant que les actions peuvent prendre plusieurs années pour mûrir et devenir pleinement opérationnelles.

Contraction et convergence

Pour limiter l'élévation de la température mondiale à 1,5 °C, les villes du C40 doivent réduire leurs émissions moyennes par habitant de plus de 5 tCO_{2e} par habitant aujourd'hui à environ 2,9 tCO_{2e} par habitant en 2030. Les villes les plus riches et très polluantes doivent enclencher une baisse importante et immédiate. Nombre de villes en rapide développement peuvent maintenir leurs niveaux actuels pendant encore une décennie, et dans un petit nombre de cas, il est possible que les émissions par habitant augmentent légèrement avant de tomber finalement à zéro. Chaque ville a toutefois besoin de s'écarter considérablement de sa trajectoire habituelle.

Les villes sont essentielles pour garantir un avenir climatique sûr

Plus de la moitié des économies d'émissions identifiées dans cette feuille de route peuvent être réalisées directement par les villes du C40 ou par le biais d'une collaboration avec les autorités municipales. Si les villes du C40 entreprennent les actions décrites dans le présent document et qu'elles sont ensuite adoptées à l'échelle mondiale, les mesures visant le milieu urbain devraient permettre de réaliser environ 40 % des économies nécessaires pour remplir les objectifs de l'Accord de Paris. Les villes sont donc essentielles pour garantir un avenir climatique sûr

Deadline 2020 : principaux résultats

- 1. Le rapport Deadline 2020 présente les premières mesures concrètes nécessaires pour traduire les ambitions de l'Accord de Paris en actions sur le terrain.** Elles devraient permettre aux villes du C40, qui représentent 650 millions de personnes et 25 % du PIB de la planète, d'adopter des trajectoires d'émissions compatibles avec leur engagement de limiter la hausse de la température mondiale à 1,5 °C.
- 2. Pour limiter l'élévation à 1,5 °C, les villes du C40 doivent réduire leurs émissions moyennes par habitant de plus de 5 tCO₂e par habitant aujourd'hui à environ 2,9 tCO₂e par habitant en 2030.** Cela permettra aux villes de rester sur une trajectoire compatible avec un réchauffement de 1,5 ou 2 °C. C'est seulement après 2030 que ces trajectoires divergeront.
- 3. À mesure qu'elles se développent et que leur population vieillit, les villes du C40 auront besoin d'investir dans le renouvellement et l'extension des infrastructures, mais aussi d'œuvrer à améliorer la qualité de vie des citoyens. De 2016 à 2050, plus de 1 000 milliards de dollars d'investissement seront nécessaires pour permettre à toutes les villes du C40 de remplir les engagements de l'Accord de Paris à travers de nouvelles mesures climatiques.** Sur cet investissement, 375 milliards de dollars devront être injectés au cours des quatre prochaines années uniquement.
- 4. DEADLINE 2020 : LES MESURES PRISES AU COURS DES QUATRE PROCHAINES ANNÉES DÉTERMINERONT LA CAPACITÉ DES VILLES À ADOPTER LA TRAJECTOIRE NÉCESSAIRE POUR SATISFAIRE LES AMBITIONS DE L'ACCORD DE PARIS.** Si les mesures prises au cours de cette période ne sont pas suffisantes, il sera impossible de limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 °C. Ensemble, les villes du C40 ont mis en place près de 11 000 actions de lutte contre le réchauffement climatique entre 2005 et 2016. D'ici 2020, 14 000 mesures supplémentaires seront nécessaires. Cela représente 125 % d'actions en plus sur une période réduite de moitié.
- 5. Les villes les plus riches et très polluantes doivent réaliser les plus grandes économies entre 2017 et 2020.** Les villes présentant un PIB supérieur à 15 000 \$ par habitant doivent commencer à réduire leurs émissions par habitant dès 2017. Sur les 14 000 nouvelles actions nécessaires entre 2016 et 2020, 71 % doivent être mises en place par les villes qui doivent réduire immédiatement les émissions par habitant.
- 6. Directement ou indirectement, les maires peuvent permettre de réaliser un peu plus de la moitié des économies nécessaires pour mettre les villes du C40 sur une trajectoire de 1,5 °C.** Cela représente un total de 525 GtCO₂e d'ici 2100, soit par des actions directes, soit grâce à une collaboration avec des partenaires comme le secteur privé.
- 7. Si les mesures impliquant les autorités municipales peuvent permettre de réaliser un peu plus de la moitié des économies de GES nécessaires, les actions visant à effectuer des changements structurels en dehors des villes (décarbonisation du réseau électrique par exemple) doivent commencer à avoir un impact significatif à partir de 2023 au plus tard.** Ces changements deviendront alors déterminants dans la réduction des GES en milieu urbain après 2030.
- 8. Même avec toutes les mesures nécessaires prises par les villes, une séquestration du carbone conséquente devra également être mise en place à l'échelle nationale pour rester sur une trajectoire de 1,5 °C après 2050.**
- 9. L'action menée par les villes du C40 peut être grandement amplifiée : si toutes les villes de plus de 100 000 habitants adoptaient les résolutions établies dans ce rapport, elles pourraient permettre d'économiser 863 GtCO₂e à l'échelle mondiale d'ici 2050.**

EN 2100, ELLES POURRAIENT AVOIR ÉCONOMISÉ L'ÉQUIVALENT DE 40 % DES RÉDUCTIONS NÉCESSAIRES POUR UN SCÉNARIO DE 1,5 °C.